

«Joël Guerriau interpelle Arnaud Montebourg sur l'avenir du chantier naval de Saint-Nazaire»

04/02/2014

Joël Guerriau interpelle Arnaud Montebourg sur l'avenir du chantier naval de Saint-Nazaire

Joël Guerriau, sénateur de Loire-Atlantique, inquiet de la situation du carnet de commande du chantier naval de Saint-Nazaire, a interpellé ce matin, en séance publique au Sénat, le Gouvernement à ce sujet : « *Que comptez-vous faire pour aider le chantier naval de Saint-Nazaire, dont l'État est le principal actionnaire, à lever son handicap de compétitivité afin d'assurer durablement son avenir ?* »

Après plus d'une année sans contrat, la compagnie Brittany Ferries a passé, le 14 janvier dernier, une commande pour la construction d'un grands paquebot à gaz naturel liquéfié, relançant ainsi l'activité du chantier ce qui rassure de potentiels clients sur un marché en forte concurrence.

Depuis, le croisiériste MSC, client historique des chantiers, a confirmé la signature d'une intention de commande de deux autres paquebots sous condition d'une baisse de prix, pour se rapprocher des offres européennes concurrentes.

Cette commande, primordiale pour l'avenir du chantier, passe par un accord de compétitivité nécessaire pour réduire les coûts. Cet accord, malgré le feu vert de deux syndicats, tarde à être définitivement validé par deux autres syndicats, l'un s'y étant opposé et l'autre n'ayant pas encore répondu.

Joël Guerriau s'est donc adressé à Arnaud Montebourg : « *Monsieur le Ministre, l'État est actionnaire à 33.34 % du chantier. Quelles actions concrètes le Gouvernement compte-t-il mener pour permettre la levée des blocages qui rendent aujourd'hui incertaine la signature de ce contrat indispensable ? Comment l'État va-t-il jouer son rôle ?* »

Il y a moins de dix ans, les Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, comptaient 5 000 salariés. Ils ne sont plus que 2 000 aujourd'hui. « *C'est tout un bassin d'emploi qui souffre et s'inquiète.* »

« *Depuis plus d'une décennie, l'histoire des chantiers est faite de hauts et de bas, l'euphorie consécutive à la prise d'une grosse commande alternant avec les plans de départs volontaires et un chômage partiel de plus en plus fréquent. L'histoire continuera, de crise en crise et de sauvetage en sauvetage, dans un secteur où la concurrence internationale est particulièrement âpre et difficile. Donner la possibilité à notre industrie de se battre avec les mêmes armes est la seule solution pérenne.* » conclut le sénateur.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)